

Notice d'information relative aux textes conventionnels applicables

Pour votre complète information, vous retrouverez dans le tableau ci-dessous la liste des conventions et accords collectifs de branche applicables dans la branche de l'enseignement privé.

Vous retrouverez également dans cette liste les accords conclus au sein de notre établissement.

	Thématique	Dénomination
Branche ou Interbranches	Convention collective	Convention Collective de l'enseignement privé non lucratif du 11 avril 2022 IDCC n°3218 (CCEPNL)
	Durée du travail	Accord de branche relatif au travail de nuit dans l'enseignement privé sous contrat du 2 juillet 2002 révisé le 31 janvier 2007
		Accord de branche sur les équivalences de nuit dans l'enseignement privé sous contrat du 31 janvier 2007
		Accord sur le temps partiel du 18 octobre 2013 révisé le 10 mars 2015
	Formation professionnelle	Accord interbranches sur l'emploi et la formation professionnelle dans les établissements d'enseignement privé du 3 novembre 2015
		Accord relatif à la désignation d'un OPCA par la branche des établissements d'enseignement privé sous contrat du 27 juin 2011
		CQP éducateur de vie scolaire <ul style="list-style-type: none"> - accord de création du 5 juin 2014 - accord sur la classification du 25 février 2014
		CQP coordinateur de vie scolaire <ul style="list-style-type: none"> - accord de création du 2 juin 2015 - accord sur la classification du 18 novembre 2014
		Titre « d'expert en organisation des établissements éducatifs et scolaires et ou de formation »# <ul style="list-style-type: none"> - accord déterminant le niveau de classification du 18 novembre 2014
	Protection sociale	Accords collectifs relatifs aux régimes de prévoyance des personnels non cadres et cadres rémunérés par les établissements d'enseignement privé sous contrat du 2 octobre 2013 (révisés par le protocole d'accord du 26 juin 2014)
		Accord paritaire portant sur l'affiliation des salariés aux régimes de retraite et de prévoyance des cadres et assimilés du 27 juin 2013
		Accord de création du régime EEP Santé du 18 juin 2015
		Accord de recommandation d'assureurs / régime EEP Santé du 18 juin 2015
Accord paritaire concernant le relèvement du taux de cotisation de retraite complémentaire ARRCO pour les personnels des établissements privés accomplissant des tâches directement rémunérées par l'employeur privé du 13 décembre 1991		
Rémunération	Accord salarial du 7 juillet 2015 relatif au versement d'une indemnité de 1%	
	Accord salarial faisant suite à la négociation obligatoire sur les salaires du 9 juillet 2015	
	Rappel des valeurs du point EPNL en annexe	
Dialogue social	Accord sur le droit syndical et le dialogue social du 7 juillet 2015	
Accords d'entreprise		

Vous pouvez consulter ces accords (lieu de consultation) :

Modalités de consultation :

A noter que cette « notice » doit être remise à chaque salarié lors de l'embauche, en application de l'article 2.2 de la section 9 du chapitre 2 de la convention collective de l'enseignement privé non lucratif IDCC n°3218 (CCEPNL).